

# La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



**Technique**  
**La Sentinelle**

**Culture**  
**Le 7<sup>ème</sup> art**  
**et la surdit **

**Dossier**  
**Culture et**  
**Malentendance**

Frankie Wilde disc jockey devenu sourd

n  172 | Septembre 2005 | 6 euros



À chacun  
sa Caravelle

**A propos de « surdité et vie scolaire » (La Caravelle 171) :** Ma fille de 2 ans et demi est à la crèche avec un petit garçon sourd. Le personnel de la crèche a appris aux enfants à se mettre bien en face de lui pour parler afin qu'il voie le mouvement de leurs lèvres. Chaque jour à tour de rôle, une des personnes de la crèche le prend en charge individuellement. Les enfants, même petits, ont remarqué qu'il était un peu différent et qu'il avait un traitement particulier. Je ne saurais pas dire exactement ce qu'ils en ont compris car à moins de 3 ans ils ont du mal à exprimer ce genre de choses, mais en tout cas ils acceptent très bien la situation et ils comprennent, à leur niveau, que certains enfants peuvent être différents et qu'avec un minimum d'efforts, tout le monde peut vivre ensemble et partager beaucoup de choses à la crèche... J'espère que ce petit garçon pourra poursuivre sa scolarité en maternelle l'année prochaine sur la bonne lancée de cette expérience réussie à la crèche.

□ Anne Sophie

**A propose des « ACA moins chers » (La Caravelle 170)** Un article intitulé « Des ACA moins chers » regroupe d'une part un courrier de Jacques SCHLOSSER qui se demande pourquoi la France est « l'une des lanternes rouges de l'Europe en matière de consommation de prothèses auditives » et la réponse de Louis GODINHO, audioprothésiste, qui conteste ce qualificatif et veut démontrer qu'elle est plutôt en milieu de peloton. Il cite pour cela des chiffres de vente pendant l'année 2003 qui paraissent convainquants : pour 1000 habitants, on a vendu 5,3 appareils en France contre 8,3 en Allemagne et 9,4

aux Pays-Bas, mais seulement 3,8 en Italie et 2,8 en Espagne. Cela paraît aller avec l'idée qu'on n'est pas les plus à plaindre ni les plus à la traîne.

En réalité, ces chiffres ne sont pas significatifs sauf pour confirmer la valeur des forces de vente des audioprothésistes qui réussissent à « placer » 318.000 appareils en une année. Mais parmi ceux-ci, combien sont utilisés quotidiennement ? Combien restent dans les tiroirs après les premières semaines d'usage ? Combien bénéficient de contrôles et de réglages réguliers, éventuellement sur convocation ? Et surtout, quelle est la proportion des renouvellements et celle des premières adaptations ? Quand on sait que la durée moyenne de vie d'un appareil est de cinq années environ, souvent moins, on devrait s'attendre à ce qu'au moins un appareil vendu sur cinq soit un renouvellement. Est-ce le cas ? A-t-on cherché à le savoir ? L'a-t-on contrôlé ?

La comparaison avec les Pays-Bas est fort judicieuse. Là-bas, on rembourse à 100 % mais on sait pourquoi. Le territoire est quadrillé par un réseau d'établissements publics qui adaptent les appareils, contrôlent leur fonctionnement, effectuent les réglages périodiques et proposent le renouvellement quand c'est devenu nécessaire. Et en France, qu'en est-il, une fois l'appareil vendu ?

□ Daniel Lebauvy

#### **A propos de surdité :**

Un malentendant qui a une surdité légère, il a une surdité (certes mineure) et en tout cas pas une malentendance, il n'est pas dur d'oreille, ni Pr. Tournesol. Arrêtons de considérer d'une part la surdité comme n'étant que les sourds de naissance, et d'autre

part comme un handicap à connotation péjorative. Un malentendant à surdité légère, qu'on le veuille ou non, c'est une personne handicapée, certes moins lourdement que le devenu-sourd. Et les personnes handicapées ce ne sont pas des extraterrestres à fuir. Chaque citoyen est un handicapé en devenir.

□ Vincent Jaunay

#### **A propos du sous-titrage :**

Il est impératif de résumer un peu mais pas de style « petit nègre ». Nous sommes peut-être sourds sans pour autant être séniles. Hormis les cas de personnes ayant un champ visuel très rétréci, il est tout à fait possible de regarder l'émission et les sous-titres en même temps. Il y a un mouvement oculaire à faire, cela s'apprend.

□ Vincent Jaunay

#### **Malentendants : des numéros de téléphone à connaître**

Cette publicité lue dans MAIF infos de juin m'a, tout d'abord, étonnée mais elle est au contraire très rassurante :

*Vous êtes sourd ou malentendant ? Vous pouvez désormais contacter Inter Mutuelles Assistance (IMA) par SMS, en composant le (00 33) 06 85 52 69 34, ou par fax, en composant le (00 33) 05 49 34 72 67.*

L'IMA est la première société d'assistance en Europe, et regroupe 10 sociétés d'assurances. C'est une avancée importante dans la reconnaissance de notre handicap... Voilà une initiative positive à saluer, en espérant que toute la profession suivra.

□ Manuella Lefèvre



**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE**  
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS  
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



## Sommaire n°172 • Septembre 2005

<b>Courrier des lecteurs</b>	2
<b>Vie associative</b>	
ARDDS 75 - Paris	4
ARDDS 46 - Lot	5
ARDDS 38 - Alpes	6
Programme des associations	6
<b>Technique</b>	
La sentinelle	7
<b>Dossier</b>	
Culture et Malentendance	8
<b>Culture</b>	
La renaissance du Grand Palais	13
Surdité et 7 <sup>ème</sup> art	14
Au pays de la couleur et de la gentillesse	16
<b>Témoignage</b>	
Humeur	18
<b>Brèves</b>	
La Garden Party à l'Élysée	19
Bon appétit	19

### *La Caravelle*

est une publication trimestrielle de l'ARDDS  
75, rue Alexandre-Dumas – 75020 Paris  
Tél. 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

#### **Directeur de la publication :**

Aline Ducasse

#### **Rédacteur en chef :**

Brice Meyer-Heine

#### **Collaborateurs :**

Geneviève Alliot, Monique Asencio,  
Anne-Marie Choupin, Agnès Couraudon,  
Aline Ducasse, Francine Khan,  
Manuella Lefèvre, René Cottin,  
Guy Jouannet, Lucien Renaudeau,  
Catherine Sermage

#### **Correcteur :** Daniel Fontaine

#### **Mise en page – Impression :**

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs  
16, passage de l'industrie 92130 Issy-les-Mx  
Tél. : 0140 930 302 – www.lmdc.net  
Commission paritaire : 0606 G 84996  
ISSN : 1154-3655

Septembre est le mois de la rentrée que l'on ait des enfants à l'école ou pas ! C'est la rentrée après les vacances, même si on n'est pas parti, le temps des bonnes résolutions : cette année je m'inscris à un cours de gym ou d'aquarelle, ou je prends un abonnement au théâtre... au théâtre ?... moi qui suis sourde ?

Ce numéro 172 de *La Caravelle* vous parlera de la vie culturelle « accessible » aux sourds et malentendants. Mais nous ne savons pas tout sur votre région. Aussi, vous êtes invités à faire fonctionner le courrier des lecteurs pour nous dire ce qui se fait chez vous. Cela nous permettra de transmettre l'info aux autres adhérents de votre région par notre journal et aussi par le site internet de l'ARDDS.

Car l'ARDDS est une association nationale qui souhaite être encore plus près de ses adhérents. Les sections régionales en sont une preuve (voir en dernière page). La dernière-née, ARDDS 46, nous raconte ses débuts prometteurs. Et peut-être aurons-nous bientôt une petite nouvelle en Franche-Comté ? Et, dans le Sud-Ouest ? Ou chez vous ?

Les joies succèdent aux peines : le CA a pris la décision difficile de dénoncer le protocole qui le liait à la section 91 Action Auditive en Essonne, pour mettre fin à une situation conflictuelle difficile à vivre. Nous souhaitons à AAE une bonne route dans une indépendance qui lui permettra de s'épanouir. On n'est jamais trop nombreux au service des devenus-sourds.

Le CA est à votre écoute (mais oui même sourd, on peut être à l'écoute...) pour une association encore plus forte et plus ouverte.

#### ▣ **Anne-Marie Choupin**

Vice-présidente de l'ARDDS,  
Présidente de l'ARDDS 38 - Alpes

L'UNISDA tiendra son premier congrès le samedi 8 octobre au palais des congrès porte Maillot. Le thème de la journée sera : « La loi du 11 février et ses enjeux pour les personnes sourdes et malentendantes ». Pour s'inscrire, écrire à [contact@ardds.org](mailto:contact@ardds.org) ou ARDDS 75, rue Alexandre Dumas 75020 Paris en précisant nom adresse fax ou se connecter à <http://www.unisda.org>

Nous avons la grande tristesse de vous annoncer la disparition de notre amie Renée Chambard, décédée le 5 août à la suite d'une crise cardiaque, à l'âge de 90 ans.

Renée avait joué un rôle très actif au sein de l'Ardds dont elle avait été administratrice et trésorière adjointe pendant de longues années.

L'Ardds s'associe à la douleur de sa famille et de ses amis

**Dessins et crédits photos :** René Cottin, Nicole Hameau, Agnès Couraudon, Martine Chaptois, Catherine Sermage, Musée du centre Pompidou, BOSSA NOVA

# ARDDS 75 - Paris

*Pour fêter les premiers beaux jours de la saison, la section ARDDS de Paris a organisé un pique-nique au Parc Montsouris le 19 juin et une visite de l'Arche de la Défense avec*



## Pique-nique

Nous étions 12, que des filles ! ce qui ne nous a pas empêchées de passer un agréable moment ensemble, sous les arbres, dans un petit coin à l'ombre de ce parc qui est fort joli. C'était un pique-nique très convivial, chacune avait apporté des victuailles à partager : l'une du melon et de la salade, l'autre un rôti froid, l'autre un pain surprise, telle autre du fromage, ou des fruits, etc., sans oublier la vaisselle en plastique, le thermos de café, et les boissons. Du coup on s'est bien régalingées et on n'a manqué de rien. La seule chose que l'on pourrait peut-être un peu déplorer, c'est l'affluence dans le Parc ce jour-là. En effet, en ce magnifique dimanche du mois de juin les pelouses étaient bondées. Nous avons même eu droit, à un moment, à un petit concert d'accordéon gratuit lorsqu'un couple de musiciens est venu s'installer juste à côté de notre groupe pour répéter. Mais on n'a pas vraiment pu en profiter compte tenu des nombreux bruits de fond.

Un léger inconvénient qui n'a pas terni la sortie et nous ne

manquerons pas de réitérer cette chaleureuse expérience l'année prochaine. Les pique-niques, c'est sympa et ça donne un agréable avant-goût des vacances, en espérant seulement que, cette fois-ci, ces messieurs seront également de la partie.

## La Défense

L'Arche a la forme d'un cube évidé presque parfait

(117x112x111m de hauteur) qui pourrait contenir Notre Dame de Paris et sa flèche. Son ossature en béton armé est parée de verre, de marbre blanc de carrare et de granit gris. Ses 300.000 tonnes s'appuient sur 12 piles de 30m de hauteur qui s'enfoncent pour moitié sous le sol et dont les 8 centrales pourraient supporter chacune trois fois le poids de le Tour Eiffel !



*Vue prise de la grande arche lors de la sortie « avant grandes vacances » organisée par Nicole Hameau le 5 juillet*

# ARDDS 46 - Lot

**Une section ARDDS a vu le jour dans le Lot le 5 juin 2005. J'ai eu le plaisir de travailler durant deux ans sur la création de cette section. Je vais vous raconter mon parcours,**

Il y a un peu plus de dix ans, j'ai été opérée d'une otospongiose, il y eut des complications et l'opération, qui habituellement fonctionne très bien, a échoué et j'ai été opérée quatre fois ce qui a provoqué une surdité totale d'une oreille, accompagnée d'acouphènes qui rendent mon audition encore plus difficile. Je ne devais pas être dans une période de chance, car une méningite est venue à bout de mon oreille et on ne peut pas l'appareiller.

Ma perte auditive a débouché sur un licenciement, j'étais en contact avec des clients, ne les entendant plus, je devais être reclassée professionnellement, ce que n'a pas fait mon employeur.

La justice a reconnu ce licenciement abusif, j'ai eu l'impression que c'était une deuxième injustice, je perds l'audition et mon travail.

Si je parle de cette expérience c'est afin de soulever le problème de l'emploi et des personnes malentendantes ou devenues sourdes.

La perte auditive est un handicap et comme tout handicap, on doit faire le deuil de son ancienne vie « d'entendant », tout cela très vite car la vie n'attend pas, il y a ensuite la reconversion professionnelle. Arriver à trouver un emploi où l'on soit compétent et qui soit compatible avec la surdité.

**Je suis  
redevvenue  
actrice de**

J'ai passé quelques années dans le noir, je suis mélomane et je trouvais mon équilibre en jouant du piano et en écoutant la musique. J'ai arrêté de jouer du piano, je n'entendais plus ma musique, je ne la sentais plus, ça aussi je le perdais.

C'est comme si nous avions un accident. Hier on entendait, aujourd'hui on est sourd, on doit réapprendre à vivre et je pense qu'il est essentiel de prendre en considération l'état psychologique qui généralement n'est pas au mieux, de renseigner sur les diverses méthodes, les associations, les diriger vers des psychologues...

Quelques années plus tard j'ai rencontré une ORL qui m'a écoutée, conseillée et m'a proposé la lecture labiale. Je la remercie de tout mon cœur car ça a été pour moi le bout du tunnel.

J'ai pris des cours de lecture labiale avec une orthophoniste (devenue sourde), grâce à cette merveilleuse personne, les cours de lecture labiale m'ont permis de reprendre confiance en moi, de m'accepter en tant que malentendante, de rire à nouveau, une vraie thérapie. Je vais à nouveau dans les réunions. Je suis redevvenue actrice de ma vie. Depuis deux mois, j'apprends le LPC (Langage Parlé Complété) pour pouvoir communiquer avec les personnes qui le pratiquent.

Pour toutes ces raisons, un jour j'ai pris la décision de créer une association et de me battre pour les personnes devenues sourdes et malentendantes, pour les accompagner dans le deuil de leur ancienne vie, pour les aider dans leurs démarches vers l'emploi, la lecture labiale, et pour nos droits.

C'est en faisant mes recherches sur Internet que j'ai connu l'ARDDS, je visitais le site régulièrement et un jour j'ai contacté René Cottin qui était président de l'ARDDS à ce moment-là. Il m'a chaleureusement accueillie, conseillée, après plusieurs mois nous avons concrétisé cette belle rencontre par la section ARDDS 46. Merci René.

Je remercie aussi Aline Ducasse qui est notre nouvelle présidente pour sa disponibilité, son accueil et sa gentillesse.

■ **Monique Asencio**

**« L'oreille m'a fait faux bond  
Comme une mine en action  
Amputée je me suis sentie  
Abrutie ! Le regard des autres a dit  
La peur soudain m'envahit  
Seule dans le noir  
Je suis peur et désespoir  
Moi « l'entendeuse » que j'étais  
Maintenant c'est un film muet**

**La musique n'est plus que des accords  
Les histoires, les phrases sont incomplètes  
La vie est devenue codée, cryptée  
Le regard des autres est étonné  
J'ai envie de hurler  
Je suis sourde pas « tarée »  
ALORS A VOUS D'ARTICULER »**

*Monique Asencio*

# ARDDS 38 - Alpes

**Lors de la création de notre section en 2000 nous nous étions fixés deux axes principaux**

Ces deux projets ont bien avancé en 5 ans. Nous avons été grandement aidés par les orthophonistes du CHU de Grenoble, pour la mise en place de cours collectifs de lecture labiale, qui continuent à l'hôpital à la rentrée.

Notre second objectif était le maintien d'une vie culturelle pour les devenus-sourds. Nous avons beaucoup parlé de boucle magnétique à des personnes qui ouvraient de grands yeux. La Cipra (Caisse inter professionnelle Rhône Alpes) nous a alloué une subvention pour que nous puissions en acheter une. Alors nous l'avons prêtée (et même parfois installée nous-mêmes) le plus souvent possible ; et nous avons convaincu certains de nos partenaires.

A notre connaissance, une seule salle était équipée, il y a 5 ans (cinéma Pathé à Échirolles).

La dernière en date est la salle du CRDP (Centre Régional de Documentation Pédagogique), qui a nécessité de nombreuses

démarches et des financements croisés pour être enfin installée. Notre adhérente Renée Buisson s'est dépensée sans compter pour convaincre l'ensemble des partenaires concernés, l'Université Inter-Age du Dauphiné, la mairie de Grenoble et l'Éducation nationale, de l'intérêt de cet équipement. Notre travail n'est pas terminé, car il faut ensuite s'assurer du bon fonctionnement et surtout de l'utilisation de la boucle. Nous serons donc présents aux conférences pour expliquer aux spectateurs comment en bénéficier.

La commune de Seyssins, petite ville de l'agglomération grenobloise, a acquis une valise contenant l'émetteur, que l'on peut brancher dans différentes salles équipées du fil permettant l'induction magnétique.

La salle de conférence de la CIPRA, la salle de réunion de l'Office départemental des personnes handicapées de l'Isère, ont aussi été munies de ce système cette année.

Et l'ensemble culturel le plus important de Grenoble, la Maison de la culture, réouverte en septembre dernier après sa rénovation complète, a mis en place un système d'accessibilité aux personnes handicapées, avec un interlocuteur bien au fait des diverses possibilités : boucle d'induction magnétique, sur-titrage, audio description (pour les malvoyants). Nous avons été invités à plusieurs spectacles pour essayer ces différents procédés et donner notre avis. La concertation a été de rigueur et très appréciée.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir réalisé tout cela, nous avons simplement fait notre travail d'information et avons eu la chance de rencontrer des personnes qui ont compris l'importance pour nous de pouvoir continuer à sortir et à se cultiver, quand survient la malentendance. Merci à eux.

☐ **Anne-Marie Choupin**

### Sorties ARDDS

Samedi 15 octobre : **Square et jardins** en bord de Seine

Samedi 19 novembre : **Le cimetière du Père Lachaise**

Mercredi 14 décembre : **Exposition** de peinture ou **Musée**

### Actis

#### Expositions :

- *Niro Illustration Numérique 2D 3D* : du 11 au 18 septembre 2005  
Vernissage : samedi 10 septembre 2005 à partir de 17h30
- *Carlos Gravito* : Peintre du 16 au 23 octobre 2005
- *Jean Cédric Menard* : Photographies 3 D - Du 20 au 27 novembre 2005
- *Jean Léger Sculpteur - Graveur* - 11 et 18 décembre 2005

Actis : e-mail : [actis-voyages@wanadoo.fr](mailto:actis-voyages@wanadoo.fr) ; site : <http://perso.wanadoo.fr/actis-paris>

### Surdi 13

« Audition et Vie professionnelle »

le vendredi 7 octobre de 9h à 17h30 à Marseille

Entrée libre - Accessibilité : boucle magnétique et sur-titrage en direct (vélotypie)

TEL/FAX : 04 91 73 64 20 ou 04 91 73 79 06

e-mail : [surdi13@wanadoo.fr](mailto:surdi13@wanadoo.fr) ; site Web : [www.surdi13.fr](http://www.surdi13.fr).

# La Sentinelle

*Le système « la Sentinelle » est une nouvelle aide technique qui prévient les déficients*

## Cet appareil se compose :

1 - de **capteurs**, qui détectent les événements sonores de l'habitat que la personne ne peut pas entendre, ou entend mal ;

2 - d'une **unité centrale** vers laquelle toutes les informations sont centralisées, puis transmises en temps réel vers une montre ;

3 - une **montre bracelet**, que l'on porte normalement, vers laquelle convergent toutes les informations captées par l'unité centrale et qui donne bien entendu l'heure.

La Sentinelle permet aussi l'envoi de SMS de détresse. Dans le cas où la personne serait victime d'un malaise ou d'une agression par exemple, de jour comme de nuit, elle a la possibilité d'envoyer facilement un SMS de détresse vers quatre personnes de son choix par un simple appui sur un des boutons de la montre. Cette fonctionnalité peut se révéler extrêmement sécurisante pour les personnes âgées vivant seules par exemple.

## Une installation simple

Le système fonctionne avec des ondes radios et non pas avec la lumière (flash). Ainsi, l'information passe les murs et vous rejoint même à distance, jusqu'à 100 m. Ce qui est très pratique pour les gens qui vivent dans une maison par exemple. La Sentinelle ne demande aucune installation particulière, les capteurs étant fixés par du simple collant double face.

## Le test de Geneviève

J'ai testé le système « Sentinelle » pendant deux semaines à mon domicile, et je

dois dire, au terme de cette période d'essai, que je me suis vraiment sentie sécurisée avec cette aide technique très simple d'emploi.

Sans fil à la patte, simplement équipée d'une montre-bracelet vibrante que je portais de jour comme de nuit. Cette montre me signalait par un logo différent d'où venait la source sonore (téléphone, interphone, carillon d'entrée, intrusion, réveille-matin). Je savais immédiatement ce que je devais faire, où que je puisse me trouver dans mon appartement, ce qui n'était pas le cas

J'ai également testé la fonction « secours » par SMS, c'est génial ! Le n° de téléphone portable de ma fille étant programmé (vous pouvez en programmer plusieurs) je pouvais, par une pression sur la montre, lui signaler que j'étais en difficulté (cambriolage, malaise, etc.) je n'ai, heureusement, pas eu à m'en servir, ouf !

Cet appareil a bien d'autres fonctions bien sûr, cris de bébé, sonnerie d'appareils ménagers, surveillance malade alité, etc.

En conclusion, je suis très

## la sécurité et les services dans mon propre appartement

auparavant avec les systèmes de fortune que j'avais installés ! Combien d'appels téléphoniques ai-je dû rater car je n'étais pas dans la pièce où le flash s'allumait, combien de visites d'amis, famille, etc. auxquelles je n'ai pas ouvert n'ayant pas entendu l'interphone ou le carillon d'entrée. Combien de rendez-vous annulés car je n'ai pas entendu le réveil !

Le capteur « intrusion » que je mettais en fonction en me couchant, par une simple pression sur la montre, me sécurisait vraiment, car quoi qu'il se passe dans mon appartement, j'étais avertie par vibration sur la montre.

satisfaite de ce test, et lorsque M. Bellone (le concepteur et installateur du système Sentinelle) est venu reprendre son matériel, je me suis sentie... désarmée ! Il me manquait quelque chose... la sécurité et les services dans mon propre appartement !

Alors, vite la commercialisation de ce produit, qui devrait voir le jour en janvier 2006.

HLS  
266, avenue Daumesnil  
75012 Paris  
Tél. : 03 44 65 03 15  
Portable : 06 86 10 72 14  
Fax : 03 44 65 02 16  
E-mail :  
[andicap.ls@wanadoo.fr](mailto:andicap.ls@wanadoo.fr)

# Les raisons d'un succès

*La Caravelle est allée rencontrer Patrick Mazaud président de l'association « Bleu comme une orange », et Ronan Le Grand, guide du musée du Centre Pompidou pour tenter de découvrir les motivations de leurs actions et surtout les raisons de leur succès*

« Bleu comme une orange » est une association qui œuvre avec succès pour faciliter l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap.

Patrick Mazaud m'avait donné rendez-vous Bd St-Germain au coin de la rue de la cour du Commerce-St-André. J'ai pu ainsi découvrir en plein centre de Paris la cour de Rohan, ses maisons, son puits, son pas de mule (marche pied) ainsi que les traces de l'ancienne enceinte de Paris remontant à Philippe Auguste.

Au cours de cette promenade, tout en apprenant l'histoire du quartier St-Germain, j'ai pris connaissance de la genèse de l'association « Bleu comme une orange ».

**la différence  
est source  
d'enrichis-**

Patrick Mazaud a vécu sa jeunesse dans une Algérie multiculturelle dont il a conservé le goût de l'autre et des voyages. Avec passion, il a poursuivi des études d'histoire et d'histoire de l'art en parallèle à ses activités professionnelles dans le domaine socio-médical principalement en Europe (Athènes, Berlin, Londres). Ce parcours lui a permis de se convaincre que face à l'uniformité de la pensée, l'autre, dans sa différence, est une source d'enrichissement. De retour en France, constatant la carence des outils culturels proposés aux personnes en situation de handicap, il décide avec quelques amis de se mobiliser pour permettre l'accès de la culture à tous en n'excluant aucune différence, qu'elle soit sociale, physique ou sensorielle. Chacun doit pouvoir apporter ses connaissances à l'autre dans le respect de sa différence.

Constituée en 1993, l'association « Bleu comme une orange » s'adresse dans un premier temps aux personnes déficientes visuelles, depuis 2003, elle a décidé de s'ouvrir à tous. L'association est formée de bénévoles issus du milieu du handicap, des sciences, des arts et de la culture en général. Cette équipe s'appuie sur un réseau d'associations et de spécialistes qui collaborent à



La cour de Rohan



Puits de la cour de Rohan

l'évaluation ou à la réalisation des différents projets. Elle milite pour la conception et la diffusion d'outils qui puissent convenir à tous. Leur volonté est de rendre la culture accessible aux personnes handicapées, de sensibiliser les publics au handicap avec le souci de mixité sociale.



Joseph Beuys

visites : « Du côté de Saint-Germain-des-Près » réalisée en juin 2004 dans le cadre de son congrès national, l'usine de fabrication de parfums Guerlain et la visite-test fut organisée en mars 2005 au Musée des Années 30 de Boulogne-Billancourt.

Dans ce but, l'association organise des manifestations culturelles et touristiques. Sa démarche originale s'appuie sur la valorisation des cinq sens. Son action est destinée à tous les publics mais conçues spécialement pour les personnes handicapées.

Leur action consiste à adapter et à réaliser des visites guidées, à apporter une expertise et du conseil (musées, espaces naturels), à concevoir des mallettes pédagogiques et à adapter des expositions et des manifestations culturelles.

Les réalisations concrètes sont nombreuses. Aujourd'hui soucieuse de s'ouvrir aux personnes sourdes ou malentendantes, l'association a sollicité les conseils de l'UNISDA, la réflexion menée sur une année avec les fabricants d'audio-guides et le BUCODES s'est concrétisée par une série de

Les lecteurs de *La Caravelle* connaissent déjà Ronan Le Grand grâce à l'article de Catherine Sermage publié dans *La Caravelle* 170. Afin de me dévoiler les secrets d'une visite réussie, Ronan Le Grand m'attendait au comptoir information du centre Pompidou. Tout naturellement nous sommes dirigés vers le quatrième étage pour visiter l'exposition « Big Bang » qui présente un nouvel accrochage des œuvres du musée d'art moderne regroupées sur un seul étage par thème et en dehors de toute contrainte chronologique.

Ronan Le Grand est également guide pour le musée de St-Denis\*. Il est habitué à s'adresser à un public très divers formé de toutes les couches sociales, de personnes maîtrisant mal le français jusqu'aux V.I.P. (femmes de ministre ou célébrités en visite à Paris). Il a donc appris à communiquer avec un public « sourd » bien avant d'effectuer des visites guidées pour malentendants car face à la peinture moderne les personnes entendantes sont parfois « sourdes » à tout commentaire. Il doit trouver le moyen de se faire comprendre.

Nous arrivons dans une salle avec des sculptures de Matisse (trois dos de femme) face à une peinture de Klein (cinq empreintes laissées par des femmes peintes en bleu) et encadrant une

série de dix portraits d'Elisabeth Taylor par Andy Warhol. Bien que fort différentes, ces œuvres ont un point commun que mon guide me fait découvrir : la série est traitée par chaque artiste avec son langage personnel. Tous les commentaires me sont donnés de manière très compréhensible car la voix n'est pas trop rapide et bien articulée. Des temps de silence sont ménagés afin que je puisse regarder les tableaux. Tout en communiquant sa passion, Ronan Le Grand aime recueillir les impressions des personnes qui l'accompagnent. Dans les visites guidées pour malentendants, il répète donc les questions pour que chacun puisse en profiter. Il me confie que les incompréhensions dues à la surdité lui font

## Le handicap peut être source de

parfois découvrir une façon différente d'approcher l'œuvre. Chacun est réceptif avec sa propre personnalité et sa sensibilité. Ainsi une œuvre de Beuys couvre les deux murs d'exposition avec du cuir. Il en ressort une atmosphère d'oppression qui est ressentie par les personnes mal voyantes par l'assourdissement de la voix ainsi que l'odeur du cuir et par l'impression de confinement pour les personnes malentendantes. En quittant l'exposition nous regardons une sculpture que De Kooning a pétrié les yeux fermés pour mieux sentir la matière. Ronan Le Grand me souligne ainsi que le handicap peut être source de création.

Patrick Mazaud et Ronan Le Grand sont deux personnalités très différentes mais elles ont en commun la volonté de com-

(Suite p. 10)



Pas de mule de la cour de Rohan

# Formation

## des guides de musée

**La mairie de Paris a sollicité l'ARDDS pour dispenser auprès des Musées de la ville de Paris une formation, appelée « introduction à la malentendance et à la surdité » destinée à améliorer l'accessibilité des personnes sourdes et malentendantes, en favorisant la mise en place de visites guidées spécialement adaptées. Les 23 et 30 mai 2005, 4 sessions de 2 heures ont permis d'accueillir une quarantaine de stagiaires, tous**

### L'accessibilité « pour les sourds » : qu'est ce que c'est ?

On constate qu'en matière d'accessibilité pour les sourds et les malentendants, c'est souvent la langue des signes qui semble venir en premier à l'esprit des pouvoirs publics. Une idée, visiblement aussi souvent relayée par les médias qui semblent vouer à cette belle langue télé-génique et originale, une attirance qu'on peut comprendre. Néanmoins, statistiquement, nous le savons, la surdité et la malentendance ne se réduisent pas aux signeurs, loin de là. Il y a en France, près de 6 millions

de sourds et malentendants, parmi eux, les adeptes de la LSF sont 80 000. La majorité des sourds et malentendants oralisent et s'expriment uniquement en français. Ils ne connaissent et ne pratiquent généralement pas la langue des signes.

Les interprètes en LSF restent évidemment toujours très souhaitables et bienvenus dans les lieux publics et de loisirs pour les personnes qui en ont besoin. Leur présence devrait même y être développée et systématisée. Mais la simple traduction en LSF ne serait donc pas la panacée absolue en matière d'accessibilité auprès de la

population sourde et malentendante ? Est-ce à dire pour autant que les DSME (devenus-sourds et malentendants) pourraient profiter des visites culturelles dans les musées, notamment, de la même façon et aussi facilement que les normo-entendants, puisqu'ils utilisent et pratiquent la même langue qu'eux ? Pas forcément... Et n'importe quel malentendant qui a un jour tenté de suivre et de comprendre une visite guidée classique pourra le confirmer. Lorsqu'on a un problème d'audition, il est difficile de participer à de telles visites : on ne comprend que partiellement, voire pas du tout, ce que dit le guide, et c'est très frustrant !



Yves Klein

municiper leur passion et une curiosité d'esprit pour connaître (Suite de la page 9) la différence. Leur méthode est fondée sur le respect et le partage de la sensibilité de chacun.

□ **Brice Meyer-Heine**

Pour une organisation de visite guidée contacter Nicole Fournier :

**Nicole.Fournier@cnac-gp.fr** et télécopie 01 44 78 16 73 ou le service de réservation groupes : 01 44 78 12 57

« Bleu comme une orange »

108, rue Truffaut  
75017 Paris

Tél. : 01 42 28 17 15

**bleu.commeuneorange@wanadoo.fr**

\* La commune de St-Denis ne possède

Pourtant, les moyens existent. Outre l'installation d'aides techniques qui peuvent judicieusement être mises en place à l'intention des DSME telles que la boucle à induction magnétique, les émetteurs FM ou la signalétique écrite... il est possible de concevoir, de manière simple, rapide, et peu coûteuse, des visites guidées adaptées aux DSME. C'est l'objet de la formation auprès des musées de la ville de Paris, que l'ARDDS a organisée et animée en mai dernier. Une quarantaine de guides de l'ensemble des musées de la ville de Paris ont été les stagiaires concernés.

### Contenu de la formation

Dans un premier temps, nous

leur avons dressé un rapide panorama de l'étendue du handicap auditif. Un handicap qui ne se voit pas, difficile à assumer, souvent ignoré, sous-estimé par la société et parfois même nié par la personne elle-même. Pourtant, avons-nous expliqué, l'impact de la surdité et de la malentendance sur la vie quotidienne des personnes qui en sont atteintes est loin d'être négligeable. Le problème de communication qu'elle induit isole socialement les DSME, les perturbe bien souvent et dans la vie familiale, et dans la vie professionnelle. L'accès à la culture, aux loisirs, à l'information est également entravé.

Les différents modes de communication pouvant être utilisés par les sourds (LSF, lecture labiale, LPC, l'alphabet dactylogique) ont été évoqués en s'appuyant sur la présentation qui en avait été faite dans le dossier de *La Caravelle* 168 (p. 6). Mais c'est sur la lecture labiale que la formation a particulièrement insisté, en organisant notamment une petite mise en situation des stagiaires qui ont ainsi pu se rendre concrètement compte de

la difficulté et des écueils de cette technique.

Quels sont les comportements et attitudes à adopter ? nous avons enfin listé pas moins d'une vingtaine de « trucs », des astuces pratiques et petits principes essentiels tels que : « se mettre face à face, à la même hauteur, le visage bien éclairé » ; « éviter de mettre le micro ou la main devant la bouche » ; « éviter les bruits de fond » ; « reprendre si le malentendant n'a pas bien compris »... qui relèvent bien souvent du simple bon sens mais qui, lorsqu'on ne connaît pas la malentendance, se révèlent être d'un secours évident, car ils améliorent grandement la compréhension pour les DSME.

La présentation a été conclue par un bref rappel des aides techniques pouvant utilement être mises en place dans les musées, et qui viendrait compléter l'accessibilité de ces visites.

#### Des visites accessibles prochainement programmées ?

Une visite de musée, adaptée aux DSME, devrait être prévue sur plus de temps qu'une visite

classique afin que le guide puisse prendre le temps de parler lentement en articulant bien, et de répéter si nécessaire. Le groupe de visiteurs devra également être restreint à une dizaine de personnes pour que chacun puisse se positionner bien en face du guide et optimiser ainsi sa lecture labiale.

Des questionnaires de satisfaction ont été donnés à remplir aux stagiaires à la suite de la formation et ont montré que l'ensemble des guides ont été très satisfaits de découvrir un versant de la surdité et de la malentendance qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont posé de nombreuses questions pratiques : nombre optimum du groupe, contenu de l'exposé, etc.

Les stagiaires ont aussi demandé à être mis en situation et la responsable de la formation des musées de la ville de Paris prévoit d'organiser, en collaboration avec l'ARDDS, une visite test dans chaque musée à partir de la rentrée 2005.

On ne peut que féliciter la mairie de Paris pour son heureuse initiative en faveur des DSME en espérant que cette expérience

## Le sous-titrage à la télévision

**En discutant avec mes compagnons d'infortune, j'ai été surpris de constater que beaucoup d'entre eux sont mal informés sur la réception des émissions de télévision**

Pour recevoir les émissions de télévision sous-titrées, il faut avoir un poste équipé du système CEEFAX avec une télécommande ayant la touche télétexte (actuellement la plupart des postes ont cette option, dans le cas contraire, il faut s'équiper d'un décodeur à brancher sur votre prise péritel. Pour enregistrer les sous-titres, il faut un décodeur enregistreur entre 200 et 300 €).

Le télétexte permet de recevoir le sous-titrage des émissions de télévision, dans la mesure où l'émission est sous-titrée. Il permet aussi de recevoir une quanti-

té d'informations sur de nombreux sujets : politique, sport, actualités diverses, etc. Il suffit de suivre les directives indiquées sur votre écran en tapant sur votre télécommande la page qui vous intéresse. Toutes les chaînes ayant le télétexte ont des rubriques différentes les unes des autres. En règle générale les six chaînes 1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5 ; 6 ont le télétexte. Pour les autres, la seule façon de le savoir est d'essayer d'appuyer sur la touche adéquate. Pour ces six chaînes, en général, il y a dans les magazines de télévision le sigle de l'oreille bar-

rée qui indique que l'émission est sous-titrée et il faut taper sur votre télécommande 888 pour avoir le sous-titrage.

Pour ARTE, il faut taper 161 et pour France 5 dans la journée, 888. Pour TV5 Europe il faut taper 891, pour TV5 F.B.S taper 888 et 795 ou 799 pour avoir les informations.

Les personnes désirant des renseignements complémentaires peuvent m'écrire à l'ARDDS, 75, rue Alexandre Dumas 75020 Paris ou à [contact@ardds.org](mailto:contact@ardds.org) qui transmettra.

□ Lucien Renaudeau

# Une visite à l'Institut du monde arabe

*Une visite guidée pour malentendants appareillés a été organisée le 4 juin à l'Institut du monde arabe (IMA). Elle a permis de tester un nouveau type de matériel utilisé par*

## Un système utilisable par tous « entendants et malentendants »

Depuis le début de l'exposition « Pharaon » en octobre 2004, l'Institut du monde arabe utilisait pour les visites guidées avec public entendant un système de transmission par onde radio. Le conférencier était équipé d'un micro cravate et d'un petit émetteur portable porté autour du cou. Les participants à cette conférence étaient eux-mêmes équipés d'un récepteur radio (de la taille d'un audio-guide) porté également autour du cou et de casques écouteurs sur les oreilles. Ce dispositif permet au conférencier de s'adresser à l'ensemble de son groupe, sans élever la voix et sans perturber les autres visiteurs même lors des journées de grande affluence. Plusieurs visites guidées peuvent coexister dans la même salle sans se perturber mutuellement.

Après vérification il s'est avéré que les fuites magnétiques des écouteurs étaient suffisantes pour permettre une écoute en position « T » lorsque cette commande est placée sur les appareils de correction auditive.

## Une visite test avec la participation des associations d'Ile-de-France

Afin de tester, en vraie grandeur, l'utilité de ce dispositif, vingt-cinq adhérents de l'ARDDS, de la FCS et de l'AAE se sont retrouvés le samedi 14 juin à 10 h 45 devant l'entrée principale du musée de l'IMA. Jérémie Boroy président de l'UNISDA et Vincent Mazaud président de l'association « Bleu comme une orange » nous accompagnaient. M<sup>me</sup> Viviane Hauquelin de la direction des musées de la ville de Paris avait eu la gentillesse de se joindre à nous. Malgré un petit retard au

démarrage dû à notre nombre (les visites guidées sont normalement limitées à vingt personnes) la visite s'est déroulée dans des conditions tout à fait satisfaisantes, l'écoute se faisant grâce à la position « T » des prothèses de correction auditive ou directement pour les personnes équipées de récepteurs HF réglés sur la bonne fréquence. Le seul bémol a été constitué par le débit parfois rapide de notre guide qui n'avait malheureusement pas suivi la formation de l'ARDDS et voulait rattraper le retard initial.

Nous remercions chaleureusement la direction de l'IMA pour nous avoir offert cette visite guidée qui a contribué à une meilleure connaissance des possibilités offertes par les systèmes déjà en place dans certains musées.

□ **Brice Meyer-Heine**

Le mardi 14 juin était programmé à 22H40 sur ARTE « L'amour en silence », téléfilm de Christoph Schaub. Une histoire d'amour dont l'héroïne est sourde tout comme Emmanuelle Laborit, l'actrice qui l'interprète.

Une émission que beaucoup de sourds et malentendants auraient sûrement bien aimé regarder mais malheureusement ils n'ont pas pu le faire,

tout simplement parce que ce téléfilm n'était pas sous-titré.

A l'heure où la nouvelle loi sur « L'Égalité des droits et des chances, participation et citoyenneté des personnes handicapées », votée le 11 février 2005, stipule que les chaînes privées doivent sous-titrer un nombre important de leurs émissions (celles qui dépassent 2,5 % d'audience doivent être adaptées en totalité d'ici à 5 ans), le

fait que ARTE ne sous-titre pas ce téléfilm et d'une façon générale la majeure partie de ses programmes est une grande déception pour nous. Beaucoup d'émissions proposées par ARTE sont tout à fait susceptibles d'intéresser les sourds et malentendants. Nous regrettons vivement de ne pas pouvoir en bénéficier davantage.

□ **Aline Ducasse**

# La renaissance

## du Grand Palais

**Le Grand Palais de Paris dresse sa masse imposante entre les Champs-Élysées et la Seine. Construit pour l'exposition universelle de 1900, c'est l'un des monuments les plus**

Depuis plus d'un siècle il abrite des événements de toutes sortes et surtout des expositions artistiques. Sa partie la plus remarquable est une grande verrière surmontée d'une coupole, chef-d'œuvre esthétique et technique qui marie avec grâce la pierre, le fer et le verre. Malheureusement, cette immense verrière est fermée au public depuis 1993, pour des raisons de sécurité. Des pièces métalliques, des rivets, se sont détachés de la charpente et sont tombés sur le sol d'une hauteur de 35 mètres, rendant l'endroit extrêmement dangereux et incompatible avec les visites.

Que s'est-il passé ?

L'explication tient dans le fait que le sous-sol sur lequel a été bâti l'édifice est très hétérogène. Au nord, du côté des Champs-Élysées, il s'agit d'un calcaire résistant. Par contre au sud, du côté de la Seine, le bâtiment repose sur des alluvions peu consistantes. Les bâtisseurs, en 1898, l'avaient bien compris et pour soutenir les fondations de ce côté, avaient pris soin d'enfoncer un millier de pieux en bois traversant la couche de terrain mou pour rejoindre le socle calcaire solide. Hélas, avec le temps et les variations du niveau de la Seine, ces pieux en bois ont lentement pourri. Des études ont montré qu'en cet endroit, les fondations sont descendues de 15 centimètres au-dessous de leur position d'origine ! D'où des fissures sur les façades et des déformations dans la charpente de la verrière qui ont provoqué le bris et la chute de pièces métalliques.

Les travaux de rénovation commencèrent en 2001. Du côté nord, les semelles furent renforcées par des colonnes de ciment injecté sous pression. Du côté sud, on a construit un grand mur de soutènement en béton, d'une épaisseur de 80 centimètres, enfoui sur une profondeur de 15 à 20 mètres et placé au plus près des pieux en bois. Pendant ces travaux, il fallut veiller à ne pas ébranler ces pieux qui, bien qu'en mauvais état, assuraient quand même le maintien de l'édifice. En outre on devait travailler avec un minimum de bruit et de vibrations pour ne pas perturber les expositions qui ont continué à se dérouler dans l'autre partie du Grand Palais.

Les fondations étant consolidées, on s'est ensuite attaqué aux parties hautes de la verrière. Pour remplacer les pièces métalliques de charpente sans risque d'implosion, on a dû préalablement soulever le dôme central, d'un poids de 1300 tonnes,

à l'aide de vérins. Afin de conserver l'authenticité du style 1900, les nouvelles pièces d'acier furent assemblées selon le vieux procédé du rivetage. Enfin, près de 15000 mètres carrés de vitrage ont été remplacés en utilisant un verre armé acoustique plus résistant que l'ancien. Reste maintenant à restaurer les façades, les sculptures et les mosaïques.

L'ensemble du chantier devrait se terminer en 2007. La nef vitrée du Grand Palais retrouvera une nouvelle splendeur et pourra de nouveau accueillir les plus grandes manifestations culturelles et commerciales, comme au temps de l'exposition de 1900.

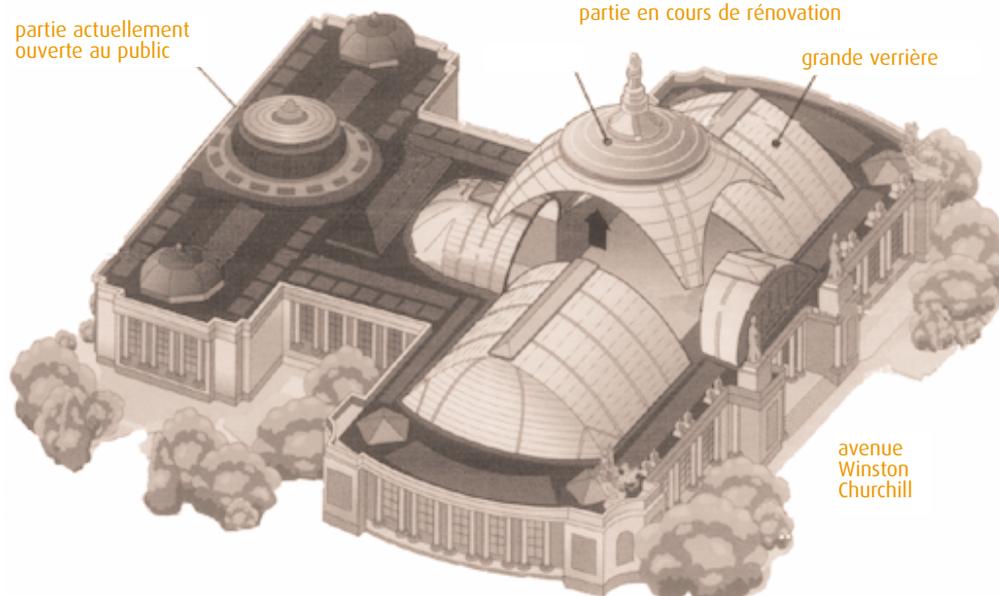
Au total, les travaux de rénovation auront coûté 125 millions d'Euros. Le Grand Palais ouvrira ses portes le 17 septembre mais les travaux se poursuivront jusqu'en 2007.

□ René Cottin

partie actuellement ouverte au public

partie en cours de rénovation

grande verrière



avenue Winston Churchill

# Le personnage sourd

## et le 7<sup>ème</sup> Art

*Cinq longs métrages évoquant la surdité sont en train de tenter la sortie commerciale dans un circuit toujours très embouteillé à la fin de l'été. Parmi ces cinq films, quatre sont étrangers (Afrique et Asie) et seront donc sous-titrés. Après avoir évoqué Truffaut, l'ami des sourds dans notre numéro 170, Guy Jouannet a bien voulu, en avant-première, nous dévoiler chacun de ces nouveaux films. Nous avons également indiqué*



### **BE WITH ME** (Singapour) d'Eric Khoo

Trois récits très différents : les personnages se croisent et s'ignorent. Leur quête est celle de tous les individus : la recherche de l'autre, de l'amour. Le réalisateur saisit ses personnages entre leurs professions et leurs vies privées, rien de très passionnant. Il les choisit dans des moments critiques et au bord des grandes résolutions. Eric Khoo les dépeint de façon audacieuse et originale : une adolescente attirée par une copine de classe, un vigile tombe amoureux d'une supérieure... Enfin intervient **Theresa Chan**, sourde et aveugle et la réalité reprend ses cartes. Theresa a écrit son autobiographie pour raconter ses combats, elle irradie

de force tranquille. Ce troisième volet possède une beauté inédite. Tous les êtres ici sont en combat avec leur vie et leur passé. L'universalité des sentiments et la modestie de la mise en scène diffusent un charme certain. C'est la première fois qu'un film est montré ainsi et la première fois qu'une comédienne sourde et aveugle a cette importance. A côté des acteurs non professionnels, Theresa Chan nous surprend de toutes les façons. Elle interprète son propre rôle : une femme de 61 ans pleine de fougue. Sourde et aveugle depuis l'âge de 14 ans, elle a passé plus de dix ans aux États-Unis, où en plus d'avoir fait des études, elle a appris la danse, l'équitation, la cuisine, le tricot.... « Be With Me » est son

premier film. Elle devient vite le moteur et l'énergie du récit. L'ambiance générale de « Be With Me » qu'on peut traduire par « Reste près de moi », est à la fois celle d'une épicerie et d'une cuisine. La gastronomie est toujours de première importance en Asie du Sud-Est. Cette magnifique œuvre est une belle leçon de vie et une réflexion humaniste sur le sens de la vie et du partage. (Sortie en salle le 12 octobre 2005)

### **FRANKIE WILDE** (Grande-Bretagne) de Michael Dowse

Inspiré d'une histoire vraie. Nous faisons connaissance avec Frankie Wilde, il a 38 ans et cela fait 11 ans qu'il travaille le son et la musique pour les nuits d'Ibiza.



Il est le roi des D.J. (disc-jockeys). Il s'adonne à toutes les dépravations : sexe, drogue, alcool. La crudité du langage ne doit pas effrayer le spectateur, « Frankie Wilde » s'adresse aux adultes. Son manager, Max, ne l'aide guère. Un jour, il n'entend plus sa femme, il est sourd, Frankie devient fou : sa femme le quitte, il se bat avec ses musiciens. Sa dépression est sévère. Ses rêves lui infligent un monstre.

Il rencontre dans un centre d'audiologie, Pénélope qui va lui donner des cours de langue des signes. Bientôt ils sont amoureux... Et la vie lui sourit de nouveau...

A force de travail, Frankie regagne ses galons et la gloire... La façon dont le disc-jockey amortit les coups du sort est toujours efficace.

Le film surprendra tous ceux qui vont aller le voir. L'acteur qui personnifie Frankie, **Paul Kaye**, est absolument prodigieux aussi

bien pendant ses moments « heureux » que pendant ses périodes de souffrance et de dépression.

Le film est dynamique, tonique, cru, sans concession, politiquement incorrect.

(Sortie en salle le 28 septembre 2005)

### **JIBURO** (Corée du Sud) de Lee Jung-Hyang

Jiburo est un petit garçon de sept ans, il est conduit par sa mère, chez sa grand-mère, vieille femme mutique qui s'exprime par gestes et qui vit à la campagne. Le gosse citadin renâcle à l'idée de ce séjour forcé dans un univers qui lui est étranger et auprès de cette vieille dame courbée avec qui il ne peut pas communiquer. Sangwoo demande à sa mère si elle est sourde, si elle ne peut pas parler ? Il n'obtient aucune réponse. Il va se montrer

comme un égoïste, incapable de curiosité et de bons sentiments. Sangwoo se réfugie dans ses jeux électroniques et traite sa grand-mère de « dummy » (sourdingue) et de stupide muette. Leur seule communication : enfiler l'aiguille de la vieille femme qui ne parvient plus à le faire. Même ses rapports avec deux enfants villageois seront difficiles. Le film est témoin de cette rencontre improbable entre deux mondes et deux siècles qui n'ont plus rien en commun. Progressivement le récit va montrer le rapprochement des deux personnages et le final sera bouleversant. Récit d'apprentissage pudique à la fois rude et tendre, il est idéal pour un jeune public.

(Sortie en salle le 28 septembre 2005)

### **ZIM AND CO** (France) de Pierre Jolivet

Frère de l'humoriste Marc Jolivet, Pierre Jolivet s'est vite orienté vers le scénario (« Le dernier combat » de Luc Besson en 1983) et l'écriture. Il réalise son premier film en 1985 avec « Strictement personnel ». Il est président de l'ARP (Association des Auteurs Réalisateurs Producteurs) depuis 2003.

Pierre Jolivet est en train de



réaliser une œuvre passionnante toujours teintée de solidarité, d'amitié et d'originalité : « Après un banal accident de scooter, Zim, 20 ans, doit trouver un vrai travail s'il veut éviter la prison... » Pierre Jolivet a choisi quatre jeunes comédiens afin de retrouver le ton et la liberté des jeunes de 20 ans. Ils sont absolument épatants de naturel et de vie.

Le film débute par un bal de sourds avec les traditionnels pancartes afin qu'on ne s'égaré pas dans les pas...

(Sortie en salle le 17 août 2005 mais version française non sous-titrée)

## ZULU LOVE LETTER (Afrique du Sud) de Roman Suleman.

Ce film d'Afrique du Sud (1990) a été présenté au festival d'Amiens. Dans un apartheid douloureux, hanté par les fantômes du passé, une mère et sa fille tentent de communiquer. Thandela Kumelo, journaliste noire engagée, est licenciée d'un des grands quotidiens de Johannesburg en raison de son alcoolisme. Sa fille Simangaliso, qui est sourde de naissance, souffre des maladroites de sa mère qui ressasse sans cesse un lourd passé.

Mais verrons-nous ce film qui est actuellement sans distributeur ?

Aucun de ces films ne connaîtra probablement un succès commercial mais ces nouvelles images vont désormais compléter celles existantes. Je reprendrai la conclusion de mon article dans *Surdités* (N°4 décembre 2001) : « On le voit, tous ces films ont peu de choses en commun. La surdité est parfois vécue de l'intérieur ou peut habiller un comédien d'un peu d'étrangeté et d'épaisseur. Il est difficile de les assembler et de les réunir mais ils mettent en pleine lumière plusieurs visages de la surdité avec des artistes malentendants et d'autres sourds. Il importe plus que jamais de soutenir ces regards différents



## Au pays de la couleur

Maman est malentendante, moi non. Mais de fil en aiguille, je me suis introduite dans son groupe d'ami(e)s de l'Association de Réadaptation et de Défense des Devenus-Sourds (ARDDS) pour assister à des visites de quartiers de Paris, des musées, puis j'ai été invitée à des repas où se mêlent entendants et malentendants, jeunes et moins jeunes.

Oui, je l'avoue, j'ai été séduite par l'accueil et l'ambiance chaleureuse qui existe au sein de cette association et par la charmante Nicole Hameau.

Nicole est, en effet, une organisatrice dévouée, une rassembleuse, un esprit cultivé toujours en éveil mais, en plus, le saviez-vous ? c'est une artiste peintre.

L'exposition de ses toiles qui s'est tenue du 18 au 26 juin dernier, 77 rue Dunois au siège de l'Association Arts Culture et Tourisme Internationaux des sourds (ACTIS) en est la preuve.

Ses tableaux à l'huile, pleins de reliefs, sont de beaux jeux de couleurs évocatrices d'impressions.

Le rouge, l'orange, des ombres et vous voici rendus en plein désert, il fait chaud c'est « La caravane passe ». Pas étonnant que ce tableau ait trouvé acquéreur !

Un beige teinté de bleu ciel apaisant, un drapé c'est « Le signe de zodiaque la Vierge ». Il est à la maison maintenant.

Un fondu de vert sur une table c'est « La nature morte à l'artichaut ».

Des bleus foncés tourmentés et lugubres et voici « Le château hanté ».

La couleur, la couleur, Nicole Hameau sait en jouer et en rejouer et si, par hasard, vous vouliez habiller un de vos murs un peu trop nu à votre goût, allez aux prochaines expositions de Nicole Hameau.

En plus si l'expo se tient au 77, rue Dunois, je vous garantis que vous serez bien reçus par l'association ACTIS, maîtresse des lieux. Décidément, les malentendants sont trop sympas.



Nature morte à l'artichaut

# Humeur !!!

**La loi du 11 février 2005 en parlant de retranscription écrite simultanée a enfin reconnu ce besoin et donc l'existence des Devenus Sourds et Malentendants (DSME). Jusqu'à maintenant la seule réponse donnée aux « sourds et malentendants » était l'interprétation en LSF. Cette mention dans la loi est donc extrêmement importante et est due à l'énorme travail de longue haleine fait par l'UNISDA, le BUCODES et les associations de DSME depuis qu'est apparu ce projet de loi : rencontres, explications, propositions de texte, etc., ils ont**

## Aperçus récents de notre « transparence » !

Comble de l'ultime résistance, ironie du sort ou tout simplement, comme toujours, la méconnaissance ? pour la dernière délibération sur cette loi, en décembre 2004, il n'y avait ni BM ni retranscription écrite ! L'Assemblée nationale « ne connaissait pas », alors que cette dernière est utilisée pour les questions au gouvernement le mercredi et que leur mise en œuvre lui avait été demandée dès que la date des débats avait été fixée, en même temps que l'interprétariat en LSF qui, lui, était bien assuré.

Il en a été de même pour les premiers États généraux du handicap, le 20 mai 2005, où finalement, après moult interventions associatives et individuelles, la retranscription écrite a été prévue pour la séance plénière de l'après-midi, mais sans que cela soit mentionné sur le site Internet, ni affiché le jour même, ni indiqué sur les programmes remis le matin, à l'arrivée, ni annoncé lors de la séance (le public a sûrement pensé que c'était pour son confort personnel !), ni retransmis dans les salles supplémentaires où, faute de place dans l'auditorium, certains suivaient la séance sur grand écran (mais sans cette retranscription écrite !). Pourquoi une telle attitude, qui ressemble fort à une volonté de nier l'existence des DSME et les moyens qui leur permettent d'être « inclus » (finalité du Conseil organisateur de ces États généraux !) dans la

société ? Volonté de faire une discrimination, entre les sourds signeurs (la traduction en LSF étant bien retransmise sur l'écran des salles annexes, comme cela l'avait été à l'Assemblée) et les DSME ?

Pour nous il n'est pas question de vouloir diminuer l'importance de la LSF, elle est utilisée par certains, il faut la maintenir ; mais comme le dit la loi : laissons chacun choisir son mode d'expression (communication, compensation) et aidons-le dans cette voie ! Ces moyens ne sont pas interchangeables, dès qu'on s'adresse à un public où il peut y avoir sourds signeurs et non signeurs, les 2 moyens doivent être simultanément mis en œuvre !

Étant une DSME relativement récente et de façon assez brutale, ma vie « d'avant » est pour moi encore assez proche ; je sais qu'il faut changer de vie et faire le deuil de beaucoup de choses, mais je n'ai pas l'intention de faire celui de la totalité de ce que j'appréciais avant dans la mesure où des moyens techniques existent pour pouvoir continuer d'y accéder, même si c'est de façon différente ; j'ai la chance que cette loi arrive maintenant, donc faisons-la appliquer !

Et nous, « aidons » les entendants à nous aider, en leur permettant de prendre conscience du nombre de personnes concernées et des moyens qui nous permettent de « rester dans la vie ».

A mon avis les difficultés ont

plusieurs origines :

- Le fameux handicap « invisible » : pas d'accessoires, pas de gestes particuliers, rien qui signale notre handicap quand on est dans la rue, au milieu de la foule, dans le métro ou un magasin, etc. Donc les gens peuvent dire en toute naïveté : « des malentendants ? non, je n'en connais pas ! ».

J'aimerais que nos appareils cliquent pour qu'ils se rendent compte qu'ils en croisent partout.

- La surdité passe pour être un signe de vieillissement. C'est en effet une des causes possibles, la presbycusie étant comme la presbytie liée à l'âge ; simplement maintenant on fait de jolies montures donc on n'a plus « honte » de porter des lunettes. Mais la surdité peut aussi provenir d'une maladie, d'un accident, d'un médicament ou de l'hérédité. Nous savons bien et pouvons le dire que 40 % des DSME le sont devenus avant 50 ans ! donc lorsqu'ils étaient en plein dans la vie active ou commençaient leurs études : combien ont dû changer d'orientation à cause de la survenue de ce handicap ?

- Les gens disent ne pas en rencontrer aussi, parce qu'apparemment, très souvent, nous dissimulons cette malentendance sous d'autres mots : « j'entends mal, pas bien, etc. ». Osons dire clairement : « Je suis malentendant » ou « je suis sourd », au choix ! Ne nous cachons pas ! déjà le terme de « malentendance » et autres dérivés ne figurent pas dans les dictionnaires et apparemment n'y entreront pas en 2006 !

Qu'au moins l'usage s'en répande pour qu'ils finissent par intégrer la langue française. Quand je dis qu'il faut qu'on me parle en me regardant car je suis sourde (ou malentendante, je varie) il n'y a en général pas de problème.

Expliquons que « malentendants » ou « sourds » sont habituellement utilisés indifféremment, la surdité pouvant être qualifiée : légère, moyenne, sévère, profonde, ce qui n'est pas fait avec la malentendance qui recouvre aussi bien une surdité légère que sévère.

Mais que l'on soit sourd ou malentendant la langue maternelle est majoritairement le français (sourds oralistes) et non la LSF (sourds signeurs) qui est une véritable langue avec ses propres syntaxes et grammaires, nécessitant un long apprentissage et qui n'est pratiquée que par une minorité d'entre nous.

Les **statistiques** concernant ce handicap sont rares et peu détaillées, ce qui montre bien l'absence d'intérêt à son égard.

Seulement 1,5 million de sourds sont appareillés ! Ce qui est loin d'être le cas de tous ceux qui en ont besoin ; mais les raisons semblent être le coût élevé des appareils, dont une faible partie seulement est remboursée, et le regard porté par la société sur les personnes appareillées. À cause de cela, les fabricants vont vanter les mérites des intras, qui ne peuvent avoir cette fameuse position « T », en promettant

discretion et audition « retrouvée comme avant », c'est ce que vont retenir les entendants sans savoir que cela est un leurre : une oreille abîmée ne retrouvera jamais son audition antérieure mais on peut essayer de faire en sorte que la personne puisse participer à la vie sociale avec un certain confort et enrayer la tendance qu'a celui qui est devenu



*Dans une rue du Puy-en-Velay*

sourd à se replier sur lui-même et à s'isoler, car il ne se sent plus à l'aise parmi les entendants et ne fait pas partie du groupe des sourds signeurs.

Et l'entendant ne va pas percevoir l'importance de ce handicap qui est celui de la communication, élément réellement vital pour l'homme.

**Nous nous trouvons donc dans un cercle vicieux :**

1 - on ne connaît pas de DSME,

on ne les voit pas ; rien ne les distingue, en effet, du reste de la foule, puisqu'ils ne « signent » pas et que leurs appareils, quand ils en portent, sont pratiquement invisibles ;  
2 - on ne prévoit donc rien pour eux ;  
3 - sachant qu'il n'y a rien pour eux, ils ne viennent pas et on recommence en 1 !

Donc, « ils n'existent pas ou sont des personnes très âgées ne sortant pas de chez elles », pense, apparemment, l'opinion publique.

**NE BAISSONS PAS LES BRAS** maintenant et réagissons à chaque fois qu'on ne nous propose que la LSF ; expliquons qu'il s'agit de 2 moyens de communications totalement différents et non interchangeables, s'adressant à deux types de populations, l'une ayant la LSF comme langue maternelle et vivant essentiellement avec des personnes qui l'utilisent, l'autre ayant le français comme langue maternelle et n'ayant pas appris la LSF quand la surdité est arrivée car elle vivait déjà dans un univers qui ne parle que le français ;

or pour communiquer il faut que les 2 personnes parlent la même langue ! Et expliquons que la très grande majorité des sourds (95 %) ne le sont pas de naissance.

Il faut réagir à chaque fois, c'est le seul moyen pour que les gens finissent par comprendre ; c'est parce que les associations sont revenues indéfiniment à la charge auprès des députés que ceux-ci ont admis que la retranscription était indispensable pour la très grande majorité des sourds. Ce qui a « marché » pour les députés finira par réussir aussi auprès de l'ensemble de la population, mais il faut que nous soyons vigilants sinon on entendra : « Vous voyez, ils se

### Quelques chiffres pour la France :

- Déficiants auditifs (DA) estimés à 6 millions, soit 10 % de la population,
- 120 000 à 200 000 sourds profonds de naissance ou avant la maîtrise du langage,
- 400 000 personnes pratiquent la LSF et 80 000 sourds l'utilisent comme moyen principal de communication.

# La GARDEN PARTY



Dans le cadre de l'année des personnes handicapées (en 2003), une priorité a été établie par le président de la République française, pour honorer en 2005 les handicapés.

A cet effet, Actis (art, culture et tourisme des sourds internationaux) à Paris 13<sup>e</sup>, a été invité à assister au défilé du 14 Juillet ainsi qu'à la garden party de l'Élysée. Trois personnes d'ACTIS se sont donc rendues de bon matin sur les Champs-Élysées dans une tribune présidentielle. Des places étaient réservées pour tous les handicapés. Nous avons une vue parfaite sur le défilé. Bien sûr,

nous avons été impressionnés par l'organisation rodée de cet événement annuel, le prestige de l'uniforme et la marche rythmée au pas (80 pas à la minute) et souvent assez émerveillés par les différentes écoles représentées et tous les corps d'armée.

A la garden party, 6000 personnes étaient conviées à partir de midi. Sous le soleil exactement, nous avons attendu patiemment d'entrer dans ce site exceptionnel qu'est le parc de l'Élysée. 17 tentes étaient dressées autour du jardin et nous avons pu accéder au salon doré du palais, un personnel zélé servait les convives. Le mot d'ordre de cet garden party qui a duré six heures était convivialité, bonne humeur, détente. Qualité des mets, excellents vins et champagnes (toutes les provinces de France représentées au niveau culinaire et boissons et naturellement des spécialités brésiliennes), des invités qui

se prêtent au jeu pour bavarder volontiers avec M. Tout-le-Monde. Nous n'avons hélas pas pu voir de près le discours d'ouverture du Président, pas plus que serrer les mains des ministres présents qui sont restés très peu de temps !

En revanche, nous avons rencontré l'UNISDA, Web Sourd, et accès culture Chaillot. Pour des raisons que nous ignorons, peu d'associations sourdes étaient présentes mais celles qui l'étaient ont usé de ce privilège en souhaitant réellement que les sourds et les malentendants continuent de lutter pour faire connaître encore plus leurs besoins, s'intégrer davantage dans un milieu normal (au travail par exemple), et être acteurs à fond dans leur vie sociale ! Gageons que nous serons avec l'Ardds à un autre moment invités pour partager ces moments très agréables dans un proche avenir.

□ Agnès Couraudon

- Lavez et épluchez la courgette et l'oignon.
- Coupez-les en lamelles très fines et faites-les revenir dans une poêle chaude huilée, en laissant le liquide s'évaporer.
- Salez et poivrez un peu, muscadez.
- Mettez-les ensuite dans des ramequins et cassez dans chacun d'eux, 1 œuf.
- Mélangez la crème et le fromage.
- Assaisonnez et versez sur chaque œuf.
- Mettez au bain-marie, dans le four chaud, ou une casserole en plaçant un papier absorbant

dans le fond. La cuisson se mesure avec un couteau suivant la consistance de l'œuf et ses goûts (de 7 à 15 min).

- Dégustez avec ou sans mouillettes !

### Variantes

Des pointes d'asperge ou une couche d'épinards.

Des lardons et des champignons émincés, revenus à la poêle.

Version grand soir : dés de saumon fumé.

On peut également casser les œufs sur un lit de tomates concassées, relevées d'herbes de Provence (avec un filet d'huile d'olive) sans rajouter de

## Œuf en cocotte sur lit de courgette

Ingrédients par personne et par ramequin :

- 1 œuf par personne
- de l'oignon
- de la courgette
- 1 cuillère à café de crème fraîche épaisse
- 1 cuillère à soupe de gruyère râpé

crème fraîche.



# Nos sections

**75** **ARDDS 75**  
**siège et section parisienne**  
**Responsable :**  
**Aline Ducasse**  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris  
 ou BP 285, 75962 Paris Cedex 20  
[contact@ardds.org](mailto:contact@ardds.org)  
[www.ardds.org](http://www.ardds.org)

**38** **ARDDS 38 – Alpes**  
**Responsable :**  
**Anne-Marie Choupin**  
 29, rue des Mûriers  
 38180 Seyssins

Fax : 02 40 93 51 09  
**Accueil**  
 Réunion amicale le 2<sup>e</sup> samedi  
 du mois, de 14h30 à 18h30

**Permanences :**  
 1<sup>er</sup> lundi du mois de 17h à 18h30  
 à l'URAPEDA, 5, place Hubert  
 Dubedout à Grenoble  
 3<sup>e</sup> lundi du mois  
 de 14h30 à 16h30 au Centre de  
 Prévention des Alpes 3, place de  
 Metz à Grenoble ;  
 Renseignements :  
 Tél./Fax : 04 76 49 79 20  
[ardds38@free.fr](mailto:ardds38@free.fr)

# 56

**ARDDS 44**  
**Loire – Atlantique**  
**Responsable :**  
**Huguette Le Corre**  
 4, place des Alouettes  
 44240 La Chapelle-sur-Erdre

## Bulletin 2005 Adhésion/Abonnement

Nom, prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Pays : .....

Fax : .....

E-mail : .....

Date de naissance : .....

Actif ou retraité : .....

### Tarifs adhésion 2005

**Cotisation ARDDS :** ..... **12 euros**  
 (déductibles fiscalement)

**Abonnement *La Caravelle* :** ..... **12 euros**  
 (4 numéros par an)

**Abonnement professionnel :** ..... **25 euros**  
 (facture ou reçu fiscal fourni)

**Je fais un don supplémentaire de :** .....

**Total chèque :** .....

Désire une facture (pour les professionnels) :  
 Oui  Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :  
 (enveloppe timbrée à joindre)  
 Oui  Non

Date : .....

Signature : .....

*Conformément à la réglementation, la cotisation et l'abonnement sont indépendants. La cotisation ne comprend pas l'abonnement qui est facultatif.*

**75** **ARDDS 75**  
**Accueil**  
 Jeudi de 14h à 18h (hors  
 vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris

### Séances d'entraînement à la lecture labiale

Jeudi de 14 à 16 heures  
 (Hors vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris

### Sorties

Un samedi par mois  
**Nicole Hameau**  
 7, rue des Rigoles – 75020 Paris  
 Fax : 01 44 62 63 24  
[sorties@ardds.org](mailto:sorties@ardds.org)

### Loisirs

Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque  
 mois de 14h à 18h  
 (Hors vacances scolaires zone C)  
 44, bd des Batignolles  
 75008 Paris  
 Tél. : 01 46 42 50 32

# 57

Et n'oubliez pas de venir voir  
 sur le site de l'ARDDS :  
[www.ardds.org](http://www.ardds.org)  
 de nouvelles informations  
 sur l'actualité du monde sourd  
 et sur la vie de l'ARDDS  
 y figurent régulièrement.

Webmaster : Aline Ducasse



suite p2 courrier des lecteurs

suite p5

suite p9 dossier liste des musées

suite p14 invitation au pays